

# La notion d'ambiance

Contribution à l'examen d'une invention intellectuelle postmoderne  
dans le monde de la recherche architecturale et urbaine

Olivier Chadoin

« Ma méthode ne consiste pas à séparer  
le dur du mou, mais à voir la dureté du mou. »

L. Wittgenstein.

Le monde de la recherche architecturale et urbaine, du fait de l'irréductibilité disciplinaire de son objet, est producteur de notions et d'approches qui souvent tentent d'agréger ou de dépasser des approches trop strictement disciplinaires. Une telle attitude n'est pas en soi problématique et l'histoire de la recherche sur la ville a montré qu'elle pouvait être heuristique. Toutefois, elle nécessite une vigilance épistémologique accrue et donc la mise en place de discussions sur les usages sociaux et scientifiques de ses produits et résultats. C'est à cette intention que cet article voudrait contribuer en engageant l'analyse critique de la notion « d'ambiance » sur un double plan : celui de sa cohérence épistémologique d'une part et celui de ses usages sociaux de l'autre.

Ambiance. Ce terme au demeurant mal découpé du langage commun paraît aujourd'hui emporter un franc succès, en particulier dans le monde de la recherche architecturale et urbaine qui, à cheval entre savoir et action, semble avoir trouvé dans cette notion une importante ressource comme l'illustre entre autres choses le récent numéro du bulletin *Culture et recherche* édité par le ministère de la Culture



« Wroom Tchac Zowie », Robert Benayoun, 1968

ou sa présence dans les dictionnaires de géographie et sciences humaines (Lévy, Lussault, 2003 ; Pumain, Paquot, Kleinschmager, 2006).

Mais qu'est ce qu'une ambiance ? À en croire l'édito de cette publication ministérielle, à peu près tout : « lumières, sons, matières, échelles, présences, volumes... ». C'est-à-dire « une notion qui échappe à toute définition formelle » mais qui est forcément en lien avec la pratique architecturale et urbaine puisque, comme en conclut l'auteur : « faire une ambiance ? N'est-ce pas une finalité pour tout projet architectural et nombre de projets culturels ? ». Autre définition : « l'ambiance serait l'ensemble des je-ne-sais-quoi et des presque-rien qui font que les uns ou les autres vont associer à telle ou telle ville ou à un quartier, vécu à tel ou tel moment du jour ou de l'année, des sensations de confort, d'agrément, de liberté, de jouissance, de mouvement, ou de malaise, d'inconfort, d'insécurité, d'ennui... L'ambiance urbaine se définit nécessairement dans la subjectivité et l'instantanéité de l'expérience, mais elle n'a pas qu'une dimension individuelle et passagère, elle peut être mise en relation avec des éléments objectifs et mesurables du cadre de vie ou des comportements collectifs. Cette notion complexe est analysée conjointement par les sciences physiques et les sciences sociales, qui tentent d'associer des éléments objectifs mesurables, par exemple physiques et climatiques (...), des éléments plus subjectifs qui varient selon les usages et les perceptions différentiels du sensible (dimension sonore et olfactive), et des caractérisations relevant d'une esthétique urbaine de la multi-sensorialité qui ne se réduisent pas aux seuls aspects de la forme visuelle. La notion est ainsi plus large que celle du cadre de vie, qu'elle englobe en y intégrant les représentations, individuelles et collectives, du plaisant, du confortable, du salubre, susceptible d'influencer les logiques d'acteurs économiques et sociaux

dans leur choix de localisation ou de parcours dans la ville. » (D. Pumain, T. Paquot, R. Kleinschmager, 2006, p. 13). Le lecteur ne peut ici qu'être d'accord tellement la définition embrasse large. Oui, lorsque nous aimons les lieux et les événements, nous disons d'eux que « l'ambiance y est bonne, chaleureuse... » et cela quelles qu'en soient l'échelle, la fonction ou même la position que nous y occupons... oui, l'ambiance est liée au cadre de vie, à nos sensations... Autrement dit, il s'agit là d'une notion dont on pourrait dire avec K. Popper que son principal problème est qu'elle n'est « même pas fausse ».

### La notion d'ambiance : une définition pratique

Selon ses adhérents la notion d'ambiance qualifie des situations d'interaction sensible comprises comme l'expérience qu'on fait d'un lieu donné à un moment donné. Selon N. Tixier et J.-F. Augoyard (2007), elle implique :

- un rapport sensible au monde, synesthésique autant que cénesthésique ;
- l'étudier nécessite une approche pluridisciplinaire portant une attention aux dimensions construites, sensibles et sociales de l'espace habité ;
- qu'elle ne se réfère pas à une échelle spatiale particulière. Utilisée pour l'habitat, l'espace public, les espaces de travail ou de commerce, les espaces de la mobilité, les espaces de représentation, elle désigne une situation d'interaction sensible. En cela, il s'agit d'une notion trans-scalaire qui s'applique à des espaces « ordinaires » comme à des espaces plus scénographiés.
- Utilisée pour l'étude des espaces autant que pour leur conception, il s'agit, par l'attention aux configurations sensibles, d'une posture situant l'expérience de l'utilisateur au cœur du projet. Mais les ambiances architecturales et urbaines ne sont pas réservées à ceux qui les pointent comme objet d'étude. C'est un champ de recherche ouvert et poreux qui s'enrichit des nombreux travaux de modélisation et de caractérisation physique du sensible, des recherches en esthétique, en sciences cognitives (en particulier l'approche écologique de la perception), ou encore des apports de la sociologie et de l'anthropologie des espaces habités. C'est aussi un champ de recherche en plein essor international, ce qui permet aujourd'hui de mieux mesurer les dimensions culturelles de l'histoire, de l'usage et de l'efficacité de cette notion.
- Enfin, et ce n'est pas le moindre des apports, le champ de la conception est riche d'expériences qui profitent des travaux de la recherche tout en devenant à leur tour de formidables objets d'études. De nouveaux métiers émergent et intègrent explicitement la notion d'ambiance : celui de concepteur lumière, de *designer* sonore, de scénographe urbain. Et nombre d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes s'appuient sur cette notion et utilisent de nouveaux outils pour leurs projets, permettant d'allier maîtrise environnementale, expérience sensible et attention aux usages.

Sources : N. Tixier, « L'usage des ambiances », *Culture et recherche*, n° 113, automne 2007, pp. 10-11, et J.-F. Augoyard dans « Ambiance(s) », *L'espace anthropologique, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°20/21, mars 2007, Paris, Éditions Monum, pp. 33-37.

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui un champ de recherche et de pratiques qui a trouvé ses marques et ses modes de reconnaissance institutionnelle semble pourtant se reconnaître dans l'usage de cette notion sans définition<sup>1</sup>.

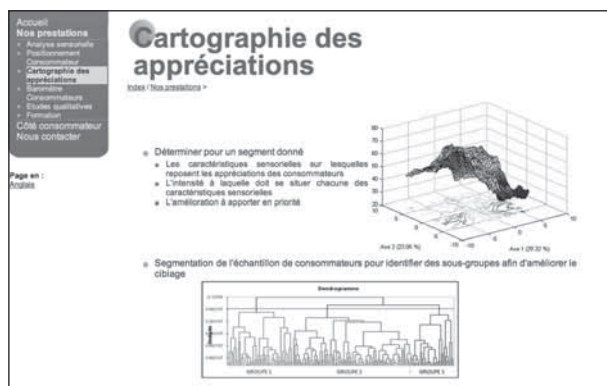
### Les vertus d'une notion *catch-all*

Si l'on s'en tient à la définition précitée, il en est de même de la notion d'ambiance que pour les notions d'opinion publique ou de jeunesse analysées par P. Bourdieu : ce n'est qu'un mot et c'est sans doute par un abus de langage que l'on peut subsumer sous le même terme autant de questions sur la relation entre les lieux et les agents qui les fréquentent. Tous les lieux ont une ambiance, tout le monde est à même de ressentir une ambiance... et finalement, concevoir un projet d'architecture ou urbain, c'est créer un lieu, donc une ambiance ! C'est ainsi que les travaux qui se rattachent à cette notion, qui comme la pratique magique chez M. Mauss est suffisamment indéterminée pour prendre le sens de l'action dans laquelle on la fait entrer, parviennent à en tirer un double profit de positionnement dans le champ scientifique<sup>2</sup> : celui de l'articulation entre savoir et action d'une part, celui de l'interdisciplinarité de l'autre.

En effet, comme l'illustrent les définitions proposées ici, les promoteurs de la notion d'ambiance définissent son « champ de pertinence » selon trois orientations (N. Tixier, 2007, p. 10).

1. « Ce domaine de recherche a vu son émergence institutionnelle au début des années 1990 avec la création de l'UMR "Ambiances architecturales et urbaines" et du DEA éponyme. Il s'appuie sur de nombreux antécédents scientifiques qui rendent possible aujourd'hui une approche interdisciplinaire et permettent de dépasser les utiles, mais restrictives, notions de nuisance ou de confort ». Et pour faire encore bon poids scientifique l'auteur ajoute : « L'UMR 1563 (CNRS/MCC) "Ambiances architecturales et urbaines" et le Dea éponyme regroupent le laboratoire Cerma à l'Ensa de Nantes, créé par J.-P. Peneau, et le laboratoire Cresson à l'Ensa de Grenoble, créé par J.-F. Augoyard et J.-J. Delétré. La recherche scientifique et l'ingénierie pédagogique concernant les ambiances dans les écoles nationales supérieures d'architecture sont aussi développées par d'autres unités de recherche, en particulier ABC à Marseille, le Greau à Toulouse et Bordeaux et le Maprcrai à Nancy. Depuis 1992, plus de 90 docteurs sont issus de l'ensemble de ces laboratoires (N. Tixier, 2007, pp. 10-11).

2. C'est ainsi que P. Bourdieu (1980, pp. 426-438), à propos de la logique pratique et des symboles, parle de « coups doubles » et des « doubles ententes ». Plus exactement, il développe cette idée d'indétermination à propos de la pratique magique expliquant que « les flottements de la pratique magique, loin de s'embarrasser des ambiguïtés, en tirent parti pour maximiser le profit symbolique » ou que « le sens d'un symbole n'est jamais complètement déterminé que dans et par les actions où on le fait entrer ».



Saisie d'écran du site « ADN-Marketing »

– Technico-scientifique avec « la physique des ambiances », où « les savoirs techniques sont mis en œuvre pour mieux connaître, modéliser et instrumentaliser les interactions entre la physique du sensible et l'espace construit ».

– Pratico-pratique pour « la conception des ambiances », où « les savoirs autant que les savoir-faire du projet sont mis en œuvre pour transformer notre cadre de vie, de façon durable comme l'est en général le projet urbain, ou de façon plus éphémère comme peut l'être une installation artistique ».

– Enfin, sociologique, avec « le vécu des ambiances », où « l'observation des pratiques sociales, le recueil des perceptions et l'expression des représentations sont mis en œuvre pour mieux connaître et prendre en compte les usages dans la conception de notre habiter, qu'il soit architectural, urbain ou paysager ».

En refusant toute définition formelle, en indiquant seulement des « champs de pertinence » et en combinant les lexiques des sciences humaines (prudemment avec l'évocation du « sensible »), de la science (« modélisation et sciences physiques ») et de l'action (« les professionnels de la ville »), la notion d'ambiance est particulièrement efficace pour s'assurer des doubles jeux et des doubles gains. Elle réussit en effet à répondre à la fois à trois des enjeux réclamés aujourd'hui à la recherche par le monde politique : la prise en compte des « habitants » et des usages, un apport technico-scientifique en termes d'outils, enfin une contribution directe aux besoins des professionnels de la ville, jusqu'à l'évocation de « figures professionnelles émergentes » que seraient les « créateurs d'ambiance » (scénographes urbains, concepteurs lumières, concepteurs sonores et autres « nouveaux métiers »...).<sup>3</sup> En ces

3. C'est ainsi, qu'entre autres, dans l'ouvrage *L'urbanisme des modes de vie* (Bourdin, Masboungi, 2004), le Club ville et aménagement, à la recherche de bonnes pratiques urbanistiques, consacre un chapitre à la notion d'ambiance qui s'y combine avec celle de récit. La production urbaine contemporaine est alors définie comme une production matérielle dotée d'un substrat symbolique où se combinent la mise en récit et la fabrication d'ambiances.

temps où les sciences sociales sont sommées de se faire utiles et plus scientifiques, la chose mérite d'être saluée.

À ce stade, on comprend mieux que la notion d'ambiance ne se laisse pas enfermer dans une quelconque définition formelle et préfère lister des territoires de pertinence. C'est qu'en fait, comme on va le voir, elle substitue au travail de définition scientifique, une volonté opérationnaliste qui lui procure un grand pouvoir d'attraction et de dépassement des frontières disciplinaires. En cela, elle vérifie le propos de Sénèque selon lequel « nous préférons souvent croire plutôt que juger ».

## Les vertus d'une notion autoréalisatrice

Comme on l'a compris, dès lors qu'en tout lieu et à tout moment il est possible de parler d'ambiance, l'ambiance est à la fois le produit de l'action d'un concepteur et l'objet de la réception d'un acteur, il est possible pour les « ambiancologues » de fédérer un grand nombre de travaux sous ce terme. C'est là toute la force de cette notion : en s'imposant comme terme agrégatif ou « attrape-tout », elle permet d'une part à un ensemble de pratiques et de travaux au statut encore mal défini de trouver un territoire intellectuel d'identification, d'autre part elle procure à de nombreuses « nouvelles professions » de la ville une assise intellectuelle permettant « d'instituer » leurs pratiques en expertise et de se positionner dans le monde des métiers de la ville. C'est ainsi, par exemple que non seulement un certain nombre de travaux de recherche en architecture cherchant à qualifier des lieux, mais aussi de nouveaux métiers à la recherche de références « scientifiques » instituant<sup>4</sup>, sont prêts à se réclamer de cette notion. Comme l'exprime bien la définition citée en encadré : « le champ de la conception est riche d'expériences qui profitent des travaux de la recherche tout en devenant à leur tour de formidables objets d'études. De nouveaux métiers émergent et intègrent explicitement la notion d'ambiance : celui de concepteur lumière, de designer sonore, de scénographe urbain ».

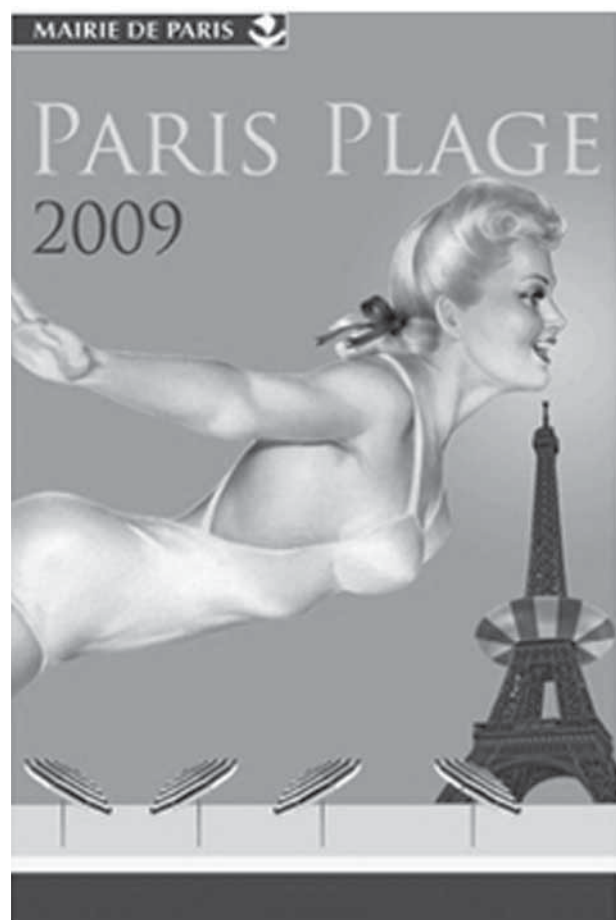
4. Cette différence entre métiers nouveaux et métiers historiques de la ville et de l'architecture évoque la distinction qu'opère R. Castel (1985, et Amiraux, Cefaï, 2002), entre « expert institué » et « expert instituant » : alors que l'expert institué est légitime, imposé par la loi et connaît une définition historique de sa formation sur des questions à traiter, l'« expert instituant », s'institue comme expert en construisant une nouvelle définition du problème à traiter. Il « rassemble les pièces du dossier d'une affaire ou d'un scandale ou recueille toutes sortes de preuves, de témoignages et d'indices d'un "problème" jusque là ignoré. Il s'auto-constitue comme expert dans le même mouvement où il constitue une cause à défendre ».

Ainsi, la notion d'ambiance réalise-t-elle un double-tour lui permettant de fonctionner comme opérateur de ses propres vérifications : d'abord, par sa capacité « d'enrôlement » elle fait la démonstration pratique de son efficacité et de la force de sa présence tant dans le monde professionnel que scientifique, ensuite, les professionnels « enrôlés » se réclamant de la notion d'ambiance permettront d'assurer aux scientifiques qu'il existe bien un terrain et un objet de recherche autour de la notion d'ambiance puisque les professionnels eux-mêmes mobilisent ce terme. Comme les sondages font exister une « opinion publique » comme objet qui est le résultat de leurs propres pratiques et outils, la notion d'ambiance réalise le tour de force de créer par la seule force de son pouvoir agrégatif et de son flou terminologique un territoire intellectuel d'identification pour les travaux sur la ville et l'architecture qui, du fait de la nature de ces objets, sont souvent conduits à occuper des positions intellectuelles et disciplinaires ambiguës.

### Comment unifier sous une notion singulière des mécanismes de perceptions différenciées ?

Il faut néanmoins pousser un peu plus loin l'analyse pour ne pas en rester au constat de l'indétermination terminologique et ses effets sociaux sur le marché des idées. Pour ce faire, il faut aller un peu plus loin et examiner les travaux réalisés autour de la notion d'ambiance et mesurer son pouvoir heuristique. Autrement dit, se poser la question du type de connaissance qu'elle permet de produire.

Ce qui frappe alors c'est que la notion est utilisée dans les travaux qui s'en réclament selon deux modes dominants. Un mode flou, *soft*, où la notion désigne simplement des qualités d'espace perçues, et un mode plus technico-scientifique, *hard*, où la notion renvoie à un paramètre spécifique (ambiance sonore, olfactive...) pour lequel il est possible de mobiliser des outils de mesure technique (appareil d'enregistrement, mesure des intensités lumineuses...) ou de modélisation informatique au service de la conception. Autrement dit, dans un cas l'ambiance c'est ce que le « passant ordinaire » perçoit et dans l'autre c'est ce que les instruments mesurent ou simulent. Or, on l'a dit, les recherches sur la notion « d'ambiance » sont aussi comprises comme liées à des questions sociologiques et historiques. Avec raison, l'une des définitions de la notion insiste sur le fait que dès lors qu'il est question de la caractérisation d'un lieu interviennent « les représentations, individuelles et collectives, du plaisant, du confortable, du salubre » (Pumain, Paquot, Kleinschmager, 2006, p. 13). Effectivement, les travaux d'A. Corbin ou de N. Elias témoignent chacun à leur façon de l'importance de la qualification « olfactive », « sonore », et pour le dire vite, « sensitive », des espaces. Reste maintenant à voir



Affiche Paris Plage, 2009, Mairie de Paris

l'usage que les recherches sur la notion d'ambiance font d'un tel constat unanimement partagé, dès lors qu'elles prétendent à la modélisation et à une saisie de la notion d'ambiance référée plus souvent à l'espace lui-même qu'aux conditions sociales et historiques de la perception ou de la production de ces espaces.

C'est aussi là qu'un certain nombre de questions se posent, comme on va le voir. D'abord, bien sûr celle du passage de « l'ambiance perçue » par des sujets à la définition d'une ambiance définie comme objet collectif. Et plus généralement : comment dire qu'on va travailler et analyser les ambiances du point de vue de la production matérielle de la ville et de l'architecture si celles-ci ne sont que ce que nous laisse le filtre de nos sensations ? Quels logiques ou concepts opératoires permettent-ils de passer de l'un à l'autre : de la sensation à l'objet dans le cas de l'analyse puis de l'objet à la sensation dans le cas de la modélisation ? Comment en effet prétendre modéliser ce que l'on a défini au préalable comme l'effet d'une perception subjective ? Comment dire que l'on va objectiver dans l'analyse, ou mieux, dans la conception d'un objet que par ailleurs on entend comprendre comme étant le support d'une gamme infinie, « subjective » dit la définition,

de sensations elles-mêmes déterminées voire construites par des facteurs sociaux et historiques ? Comment peut-on prétendre modéliser pour des usages collectifs, et des constructions historiques, ce que l'on définit comme un mécanisme de perception différencié voire subjectif ? Il y a là une inversion de sens délicate : ou bien l'ambiance est ce qui est reçu, senti, et donc justiciable d'une analyse en termes de réception faisant entrer dans l'explication l'histoire, la trajectoire ou la position du sujet qui perçoit, ou bien on considère que c'est l'espace, les lieux conçus, qui produisent les ambiances, et l'on bascule dans une vision proche du déterminisme spatial ou physique. Il y a là une incohérence logique qui, du point de vue de la cohérence épistémologique des propositions autour de la notion d'ambiance, ne laisse pas d'interroger.

### Tentation opérationnaliste et raisonnement sans causalité

Mais ce n'est pas là le problème essentiel. On l'a dit, « l'ambianciologie » semble en effet très préoccupée de lier ses réflexions à la production de méthodes et/ou d'objets techniques permettant de « mesurer » et de « modéliser » des ambiances. C'est sans doute d'ailleurs ce qui lui donne son caractère « scientifique » et lui permet de revendiquer une dimension *hard* dans sa production de connaissance. Pour autant, on peut s'interroger sur cette vision de la production scientifique : comment, en effet, mesurer par des outils techniques ou des méthodes les composants d'une notion dont on refuse de donner une définition conceptuelle inscrite dans un cadre théorique cohérent permettant de générer des hypothèses ?

Dans cette logique, les travaux qui mobilisent la notion d'ambiance s'attachent en fait plus à décrire et qualifier des ambiances qu'à mettre en place des schémas d'explication et de causalité. Ce qui en soi n'est pas un problème. Toutefois, il faut expliciter comment et quelle classe de phénomènes sont décrits autour de cette notion. En ce sens, on peut s'interroger sur la prééminence, dans les recherches autour de la notion d'ambiance, des méthodes et outils utilisés. Si en effet la notion d'ambiance n'est pas saisie comme le résultat de processus sociaux et historiques qui ont fait tels ou tels lieux ou mécanismes de perception, c'est que l'ambiance n'est finalement que ce que mesurent les outils. Plus précisément, on peut se demander si l'usage de cette notion n'est pas pris au piège de ce que l'on nomme parfois « l'opérationnalisme », et qui est le piège commun des travaux qui refusent de définir leurs concepts. C'est-à-dire cette tendance qui fréquemment dans le monde scientifique fait confondre le débat sur les outils de mesure avec le débat intellectuel et scientifique sur les notions elles-mêmes, sur leur définition. C'est ainsi qu'on finit par laisser penser que « l'intelligence c'est ce



Pochette de CD, « Dinosaur Jr », Warner Music Ltd, 2006

que mesure le *QI* » ou que « l'opinion publique c'est ce que mesurent les sondages » ; comme on pourrait penser que « l'ambiance » (sonore, olfactive...) c'est ce que mesurent les outils des chercheurs. De ce point de vue l'incapacité à définir « l'ambiance » comme un concept nous renvoie aux égarements anciens des sciences sociales autour de la notion « d'attitude » qui a donné lieu à de nombreux travaux dans lesquels « l'attitude » était mesurée par des méthodes statistiques très raffinées sans jamais pourtant pouvoir être définie<sup>5</sup>. C'est finalement la discussion sur les outils et la sophistication technique qui l'emporte sur la discussion autour de ce qui est mesuré. Or la mesure d'un fait à partir d'une définition n'en épuise ni le sens ni les principes de fonctionnement. Plus simplement, dans la mesure où la notion d'ambiance ne se définit pas comme concept et englobe une gamme très variée de phénomènes, il faut s'interroger sur le type de relation qui s'établit entre les indicateurs choisis et mesurés par les outils et la notion d'ambiance elle-même. L'absence de définition stable des concepts fait en effet courir le risque de choisir des indicateurs qui n'ont qu'une relation imparfaite avec le phénomène étudié, et finalement de considérer en retour l'indicateur comme le phénomène lui-même (Becker, 2002, p. 182).

Mais c'est aussi ce qui fait la force sociale de ce type d'approches : elles attirent généralement la critique et le débat intellectuel sur le plan des méthodes pour finalement laisser au second plan la discussion sur le plan conceptuel. C'est finalement à la nécessité d'une discussion sur ce plan

5. Cf. le commentaire de la critique de Blumer par Howard S. Becker (2002, pp. 180-184).

que cette contribution souhaite encourager par le jeu de l'échange réglé et raisonné qui est la condition même de l'amélioration de la connaissance du réel à laquelle contribue la cité scientifique.

### ***Transgressing the boundaries...***

Il subsiste donc, à l'issue de cette discussion de la notion d'ambiance et de ses usages, une question : comment expliquer son succès ? Sans doute faut-il à ce niveau mobiliser plus des explications d'ordre sociologique, donc laisser entre parenthèses l'hypothèse de la portée heuristique de la notion, pour pointer ce qui en fait la force de séduction.

Le premier des éléments qui apparaît bien à l'issue de cette lecture critique des définitions de la notion d'ambiance, c'est son caractère « indéterminé » et « réversible » propice aux multipositionnements disciplinaires et scientifiques. Cette faculté trouve son origine dans un triple positionnement. D'abord, elle conserve la dimension du « sensible » et de la « perception » des sciences sociales et écarte ainsi toute définition « critique », ou pire « déterministe » et « objectiviste » des sciences sociales. Parallèlement elle peut se réclamer d'une scientificité peu reprochable par le recours aux sciences physiques et à l'informatique. Enfin, elle satisfait aux injonctions actuelles faites aux scientifiques de se « faire utile » en revendiquant des transferts et des collaborations avec les professionnels de la ville. Sous ce dernier point elle pourrait d'ailleurs s'apparenter à un « marketing sensoriel » appliqué au projet<sup>6</sup>. Effectivement, la théâtralisation urbaine, les « événementiels », ou des opérations comme Paris Plage sont finalement, comme les grands rassemblements politiques, d'abord des « créations d'ambiance ». Reste évidemment à savoir si l'ambiance

urbaine peut-être le produit d'une action planifiée telle l'esthétique d'un café Coste (qui dispose lui aussi de ses récits et de sa musique), ou si elle demeure le produit d'une dynamique sociale et historique qui ne peut-être isolée de la complexité d'un moment où d'une situation, comme le mouvement punk et le CBGB, devenus aujourd'hui des symboles d'une certaine « ambiance » new-yorkaise.

En se positionnant ainsi c'est donc un triplé gagnant pour cette notion dont la force est, dans la logique du post-modernisme, de « transgresser les frontières » et de dépasser les oppositions disciplinaires en agrégeant large.

L'efficacité d'un tel dispositif est connue et toute critique de son fonctionnement sera renvoyée à un point de vue disciplinaire vu comme étroit, comme dans le champ politique toute revendication liée à un métier est dite corporatiste, donc ringarde, donc dépassée<sup>7</sup>...

Cela étant la notion d'ambiance s'accorde bien avec l'air du temps de l'univers de la recherche architecturale et urbaine où selon J.-P. Garnier « le registre normatif-prescriptif de recherches intégrées, donc, dans une perspective visant à transformer la société et son organisation, se serait effacé pour laisser place désormais à une pratique constative-descriptive en voie de généralisation, voyant dès lors dominer le registre de "l'étude" sur celui de la perspective critique, c'est-à-dire au moins un minimum distanciée. Et l'on voit défiler mentalement toutes les « commandes publiques » de plus en plus locales et localisées, ponctuelles et sans réelles autres formes de continuité que celles de réponses à des enjeux situés et contingents de légitimité publique, entre autres, auxquels, on le constate parfois au moins en Europe, se soumettent de manière croissante des équipes de recherche, auxquelles elles consacrent une large part de leurs activités (temps, investissements et ressources)<sup>8</sup> ».

6. Ainsi, A. Bourdin (2007, pp. 169-174) pose directement la question des liens entre la recherche autour de la notion d'ambiance et le marketing : « comment un producteur d'ambiance peut-il s'en servir pour réaliser des objectifs ? », se demande-t-il en confrontant les recherches sur la notion d'ambiance et un manuel de marketing sensoriel. Pour lui la réponse est claire : « le marketing sensoriel est devenu une discipline à part entière et les urbanistes et autres acteurs de la ville auraient bien tort de ne pas s'y intéresser ».

7. Mieux encore, comme l'exprime J. Bouveresse (1999, p. 43) citant Musil, il existe dans les milieux intellectuels « un préjugé favorable à tout ce qui est une entorse aux mathématiques, à la logique et à la précision ; parmi les crimes contre l'esprit, on aime à les ranger au nombre de ces honorables crimes politiques où l'accusateur public devient en fait l'accusé. »

8. Cité par M. Dumont in « Mais où s'en va donc la recherche urbaine », *EspacesTemps.net*, 27/05/2008, <http://espacestemp.net/document5293.html>, note de lecture de la revue *Agône* « Villes et résistances sociales », n°38-39.

---

**Références bibliographiques**

Amiraux V., Cefai D., (2002), « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *Culture et Conflits*, n° 47.

Amphoux P. (dir.), (1998), *La notion d'ambiance – Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, Paris, Puca.

Augoyard J.-F., (2007), « Ambiance(s) », *L'espace anthropologique, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 20/21, Paris, Éditions Monum, pp. 33-37.

Becker Howard S., (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.

Bourdieu P., (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdin A., (2007), « Des ambiances à l'offre urbaine », *Espaces et Sociétés*, n° 130, pp. 169-174.

Bouveresse J., (1999), *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Éditions Raisons d'Agir.

Castel R., (1985), « L'expert mandaté et l'expert instituant », in « Situations d'expertise et socialisation des savoirs », Saint-Étienne, Cresal.

Dumont M. (2008), in « Mais où s'en va donc la recherche urbaine », *EspacesTemps.net*, 27/05/2008, <http://espacestemp.net/document5293.html>, note de lecture de la revue *Agône*, « Villes et résistances sociales », n° 38-39.

Lévy J., Lussault M., (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Masbouni A., Bourdin A., (2004), *Un urbanisme des modes de vie*, Paris, Éditions Le Moniteur.

Pumain D., Paquot T., Kleinschmager R. (dir.), (2006), *Dictionnaire de la ville et de l'urbain*, Paris, Economica-Anthropos.

Thibaud J.-P., (2002), « L'horizon des ambiances urbaines », *Communications*, n°73, pp. 185-201.

Thibaud J.-P., Grosjean M. (dir.), (2001), *L'espace urbain en méthode*, Marseille, Éditions Parenthèses.

Tixier N., (2007), « L'usage des ambiances », *Culture et recherche*, n° 113, pp. 10-11.

---

**Biographie**

**OLIVIER CHADOIN**, sociologue, est enseignant-chercheur à l'Ensa de Paris La Villette, chercheur au Let. Il est membre du réseau Ramau et du comité de rédaction de la revue *Espaces et Sociétés*. Il a travaillé sur la ville et ses métiers et sur les relations entre architecture et sciences sociales. Il a publié, *Être architecte : les vertus de l'indétermination*, Pulim, coll. « Sociologie », 2007 ; *La ville des individus*, L'Harmattan, 2004 ; *Activités d'architectes en Europe*, (dir. avec T. Evette) Éd. de La Villette, 2003 et *Du politique à l'œuvre, systèmes et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*, (avec P. Godier et G. Tapie), Éd. de l'Aube, 2000.

chadoin.voisin@wanadoo.fr